

Convention territoriale du 28 septembre 2013

Atelier 3 : l'alimentation, l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire

Animation : Isabelle sévère
Compte-rendu : Annette Métivier

Avec la participation de René Louail, Conseiller régional de Bretagne et membre de la commission économie, membre du bureau de la commission agriculture et ruralité d'Europe Écologie Les Verts.

Rappel du contexte :

Les transitions que nous devons mettre en oeuvre pour relever les défis des crises actuelles ne peuvent se décréter depuis un bureau. Elles seront portées par les acteurs/actrices des territoires, et ont déjà commencé à tracer leur chemin.

C'est pourquoi, samedi 28 septembre 2013, Europe Écologie Les Verts Sarthe a organisé sa première convention départementale. Elle s'inscrivait dans une série d'ateliers sur l'ensemble du territoire national pour approfondir notre travail, confronter nos idées et les concepts de l'écologie politique à la réalité de terrain.

En Sarthe, nos adhérents/tes ont choisi trois axes de travail :

- *le paysage et la dynamique industrielle en Sarthe ;*
- *la transition énergétique et le secteur du bâtiment ;*
- *l'alimentation, l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire.*

Ces ateliers s'inscrivaient dans un esprit d'ouverture. De nombreux acteurs non adhérents/tes ont donc été invités. Ils représentaient plus de la moitié des personnes présentes.

Lors de ces ateliers, différents objectifs étaient visés :

- *écouter les autres acteurs de la Sarthe et apprendre de leurs expériences, comprendre les difficultés propres à chacun des acteurs pour faire entrer le développement durable dans leur pratique, ou tout simplement les blocages qu'ils rencontrent.*
- *créer des liens et mieux se connaître pour prendre l'habitude de se contacter et de travailler ensemble.*
- *identifier les actions collectives possibles pour le territoire, identifier les dossiers à approfondir et définir un programme de travail, le cas échéant.*
- *permettre un espace d'expression sur les attentes des acteurs sarthois vis-à-vis d'un parti comme Europe Écologie Les Verts, ce qu'il peut pousser auprès de ses parlementaires et ministres, des actions ou propositions de lois qui les aideraient.*

Un groupe riche en partenaires locaux Sarthois : éleveurs, producteurs agricoles, transformateurs, distributeurs, commerciaux, représentants d'instances nationales, départementales mais aussi des élus représentants bien nos territoires.

Tout au long de l'atelier, des satisfactions, des inquiétudes, des interrogations, des attentes ont été exprimées mais chacun s'accorde à dire qu'il y a urgence à modifier nos politiques agricoles, nos modes de production et de consommation et qu'il faut :

- **réorienter les aides agricoles à tous les niveaux et revoir certaines réglementations.**
- **garder une agriculture diversifiée, plus autonome, porteuse de réussite économique et protéger le foncier agricole.**
- **travailler sur la logistique (en transversalité) pour restructurer les filières sur le territoire.**
- **sensibiliser, éduquer à tous les niveaux pour une alimentation de qualité pour tous et lutter contre le gaspillage alimentaire.**

➤ **Une attente d'implication forte de nos élus**

- pour soutenir les règles d'échanges internationales à l'OMC permettant la souveraineté alimentaire (attention aux négociations bilatérales entre Europe et Etats Unis).
- pour obtenir une redistribution plus équitable des aides de la PAC qui prenne en compte les petites exploitations, les actifs et les modes de production pour une agriculture durable (20% des agriculteurs bénéficient de 80% des aides de la PAC) : éco-conditionnalité des aides.
- pour revoir les règles des marchés publics (difficultés à répondre aux appel d'offres pour les petites structures), pour suivre les projets où les territoires ont apporté une aide en investissement, et apporter si besoin une aide en fonctionnement pour les structures qui ont du mal à s'équilibrer, petites exploitations qui arrivent au seuil de l'équilibre.

➤ **Circuits courts ou bio, GAEC ou petite entreprise, des acteurs qui réussissent et innovent :**

- un GAEC bio (2 associés, 3 employés) progresse de 30% en 4 ans.

Des activités diversifiées pour ce GAEC, production de lait et transformation sans additif dans un labo labellisé européen, production de viande bovine et d'œufs.

La vente est directe, dans un rayon de 40km et s'adresse aux particuliers, à la restauration collective, aux moyennes et grandes surfaces, aux magasins et épicerie bio.

Des rencontres régulières auprès des professionnels permettent d'améliorer ou valoriser les produits, de réduire les emballages. La ferme reçoit régulièrement des enfants pour les sensibiliser.

- une charcuterie, petite PME se procure les porcs auprès de 50 éleveurs sarthois soumis à une chartre stricte pour l'élevage des porcs. Elle utilise un abattoir dans le nord Sarthe et 135 personnes transforment le porc avec des produits naturels et locaux. La distribution se fait en grande et moyenne surface dans la Sarthe et les départements voisins avec un minimum d'emballage.

- **Foncier trop onéreux pour les jeunes, une collectivité locale fait œuvre d'utilité publique en conservant des terres agricoles à proximité d'une grande ville.**
 - Si l'installation d'un maraîcher aurait été préférable sur les terres du GAEC qui ne trouvait pas repreneur (4 hectares), la municipalité a trouvé avec l'aide d'un contrat territorial régional la possibilité de conserver une activité agricole sur sa commune. Une association d'insertion produit en bio des légumes et fournit le restaurant scolaire et le foyer logement situés à 500m. Une partie du terrain est réservée pour des jardins familiaux. Si les collectivités locales, territoriales s'engagent régulièrement pour des zones artisanales et commerciales, l'activité agricole est rarement concernée et cet exemple est intéressant, car ce terrain aurait trouvé rapidement preneur auprès de promoteurs immobiliers.

- **La restauration collective, un enjeu important pour nos territoires.**
 - Au-delà du gadget et de l'affichage, le bio, les produits labellisés et l'approvisionnement en circuit court doivent être prédominants dans la restauration collective (scolaire ou pas). Les filières agricoles avec leurs emplois non délocalisables doivent s'organiser. Les producteurs ont besoin de s'inscrire dans la durée. Mises en place de plateformes logistiques pour optimiser l'offre et la demande et faciliter les contacts (guide régional d'approvisionnement local et bio pour la restauration collective). Ce secteur est porteur de nombreux emplois.
 - Les règles des marchés publics doivent s'assouplir pour permettre aux petites structures de prendre des marchés, et les élus ou gestionnaires d'établissement doivent faire preuve de volontarisme en ayant des exigences environnementales dans le cahier des charges. Dans ce cas, les élus peuvent avoir un levier pour faire évoluer les pratiques et prendre en compte des préoccupations liées au développement durable (le bio, le vrac, les conteneurs réutilisables, les distances...)
 - Les règles concernant la traçabilité, l'identification des produits ne donnent pas satisfaction et méritent d'être repensées avec les nouvelles filières.
 - Le coût du repas reste un élément déterminant pour beaucoup de gestionnaires qui ont une approche comptable. Au niveau des collèges, les cuisiniers sont plus facilement convaincus qu'à poids égal, une viande de bonne qualité (plus chère) nourrira autant d'élèves qu'une viande de piètre qualité. Pour ne pas grever les budgets et mieux manger, les repas évoluent (protéines végétales, diminution en poids de la viande.....). Organisée par la région dans les lycées, la lutte contre le gaspillage alimentaire devrait permettre de faire des économies. Une interrogation : le poulet de Loué ne semble pas être très présent en restauration collective : une question de coût ? Rappel : ce sont les charges de personnel qui restent la part la plus importante dans le prix d'un repas.
 - Concernant l'approvisionnement en bio des collectivités, plusieurs personnes ont pointé l'inadéquation entre l'offre et la demande, entre l'intention d'achat et la commande. Certes, il y a de la demande mais

beaucoup d'exemples montrent que des producteurs n'ont pas de débouchés. Ce n'est pas si simple que cela.

➤ **Agriculture diversifiée, plus autonome, porteuse de réussite économique**

En quête d'autonomie et d'équilibre budgétaire, l'agriculture se diversifie grâce à l'énergie (panneaux photovoltaïques, méthanisation, éoliennes...). La production électrique ne doit pas devenir l'activité principale et les subventions qui accompagnent souvent ces projets doivent être suivies et conditionnées.

La production électrique doit pouvoir devenir un réel complément de revenu à l'agriculteur.

En ce qui concerne la méthanisation, il faut veiller à l'origine des matières qui entreraient dans les digesteurs, afin qu'il n'y ait pas de concurrence entre production alimentaire et production d'énergie. Trouver le point d'équilibre sur le territoire concerné.

Les céréaliers prennent de plus en plus de terres agricoles pour une agriculture intensive, fortement consommatrice de pesticides, et peu porteuse d'emplois.

➤ **Communiquer, éduquer, convaincre pour installer durablement une bonne alimentation et lutter contre le gaspillage.**

- Les fermes pédagogiques, les actions des élus départementaux, régionaux, des enseignants restent indispensables.
- Les AMAP sont également un bon levier, mais les citoyens ne mettent pas toujours en pratique ce qu'ils préconisent (non renouvellement de contrat) et certaines AMAP ont des difficultés à s'installer dans la durée.
- Des distributeurs de produits bios s'inquiètent de la fracture alimentaire et proposent des ateliers de cuisine et de l'insertion par le jardinage en attendant une réflexion plus importante sur « une alimentation de qualité pour tous »

➤ **Quelques inquiétudes sur l'avenir paysan :**

- Une population vieillissante qui ne trouve pas de repreneur
- Des céréaliers ayant un fort pouvoir financier achètent des hectares de terrain dans l'est de la Sarthe. Les aides sont-elles plafonnées ? Y a-t-il des exigences en termes de verdissement ?
- La filière bio est actuellement incapable de fournir la demande.
- Les agriculteurs doivent pouvoir dégager un revenu correct de leur exploitation.
- Les débats sur les circuits courts, petites et moyennes exploitations pendant l'atelier ne doivent pas masquer les problématiques liées aux plus grandes structures, indispensables pour nourrir les grosses villes et conserver notre souveraineté alimentaire. Les aides apportées doivent être conditionnées à la modification de leur mode de production et de transformation pour une agriculture respectueuse de l'environnement et une alimentation de qualité.

Pour conclure, une grande richesse des témoignages et des interrogations qui donnent de l'espoir.

Des attentes fortes auprès des élus pour :

- Modifier tout ce qui touche à la réglementation et qui ne coûte rien
- Obtenir une répartition plus juste des aides : éco-conditionnalité des aides
- Faire vivre une agriculture diversifiée sur nos territoires et lutter contre la disparition du foncier et protéger les terres agricoles
- Mettre en place des plateformes logistiques pour accompagner les filières alimentaires viables sur le territoire et les identifier : travailler sur les dynamiques des territoires
- Accompagner les changements de comportement alimentaire auprès des acteurs et consommateurs
- **Tendre vers une alimentation de qualité pour tous**

Contact : sarthe@eelv.fr